

MARCHE N° 2023053

REQUALIFICATION ET EXTENSION DU CENTRE D'EXPLOITATION DES MOBILITES
DECARBONEES A NIORT

Avenant n° 1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 18 novembre 2024 ;

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, CIGEC, 34 Route de Bressuire, 79200 CHATILLON SUR THOUET, SIRET 434 627 766 000 26

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2023053 relatif à la requalification et extension du Centre d'exploitation des mobilités décarbonées à Niort – Chauffage Ventilation Plomberie (lot n° 19) conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et CIGEC et notifié le 19 Octobre 2023 ;
- la délibération du Conseil d'Agglomération de la CAN du 18 novembre 2024 autorisant la signature du présent avenant ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT :

Dans le cadre des travaux, diverses mesures supplémentaires rendues nécessaires ont dû être prises, à savoir :

- des ajustements concernant le calorifuge des réseaux de chauffage, le type de radiateurs, la régulation de la ventilation, l'ajout d'une isolation acoustique sur les descentes EP, et la mise au point concernant la distribution et réseau de plomberie.

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites ci-avant.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

	montant initial marché (Tranche ferme)	montant de l'avenant n°1	montant après avenant 1
Montant total HT	747 161,16 €	2 674,58 €	749 835,74 €
TVA 20,00%	149 432,23 €	534,92 €	149 967,15 €
Montant total TTC	896 593,39 €	3 209,50 €	899 802,89 €

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte l'annexe suivante :

- Devis n° 23050402 du 03/06/2024

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN